

EB36.R15 Monnaie de paiement des contributions

Le Conseil exécutif,

Considérant la discussion qui a eu lieu au cours de la Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé sur la monnaie de paiement des contributions;

Notant en outre la demande présentée au Directeur général par le Gouvernement de la République Arabe Unie; et

Estimant que la question demande à être étudiée avec soin,

PRIE le Directeur général de procéder à cette étude et de faire rapport à la trente-septième session du Conseil exécutif.